

## Communiqués

### Élection Miss Pays Marennes Oléron

Samedi 24 mars, l'association *Les Filles du Sud Oléron* organise l'élection traditionnelle de la Miss Pays Marennes Oléron. "Pas de condition de taille, de poids ni de lieu de résidence", elles devront particulièrement plaire au jury. Celui-ci sera présidé par Pascal Massicot qui sera accompagné de Michel Parent, d'élus, de membres de l'association et de Miss Pays 2017. Les prétendantes Miss seront habillées, pour deux passages, par la styliste Prisca Fanogny, connue pour sa marque Nora-PP. Seront en lice, pour les 13-15 ans, sept candidates et quinze pour le titre de Miss Pays Marennes Oléron 2018. Ouverture des portes à 19h30. Tarif : 5 €.

### Balade buissonnière

"Les Sorties de la Renarde". Samedi 24 mars à 14h30 au Château d'Oléron : balade Ostréicole. Le long du chenal d'Ors au cœur d'une zone d'activité économique, la vie de l'huître vous sera racontée, de son captage dans le bassin Marennes-Oléron jusqu'à votre assiette. RV pkg de l'Est PAIN à l'entrée du Chenal d'Ors à prox. du Viaduc. Résa appréciée - Tél. 06 19 40 86 75

### Comité des fêtes de La Cotinière

L'assemblée générale du Comité des fêtes de La Cotinière se tiendra samedi 24 mars à 18h30 dans la salle de l'ancienne criée de La Cotinière. Ordre du jour : rapport moral du président, rapport financier du Trésorier, calendrier des animations de l'année.

### Assemblée générale

Les AGO de "l'Association des Adhérents de La Maison de Pierre" et de son parrain "Espoir 17 Littoral" se tiendront samedi 24 mars à 14h30 pour la première puis 15h30 pour la seconde dans les locaux rue Carinena à Saint-Pierre d'Oléron.

### Recherche bénévoles

La 7<sup>e</sup> édition de CITA'livres - Salon littéraire du Château d'Oléron - se tiendra les 21 et 22 avril au sein de la Citadelle. L'organisation de cet événement nécessite un engagement bénévole important, l'association fait appel à tous et à toutes qui auraient quelques heures à offrir au moment de la manifestation. Contact : 05 46 75 76 50.

## Ile d'Oléron

# Pont payant: la SPPIO attaque le Département

Mécontente de l'annulation du vote sur le péage, la Société de protection des paysages de l'île d'Oléron (SPPIO) dépose un recours gracieux, avec le tribunal administratif en ligne de mire.

Alors que la communauté de communes et le Département sont en train de travailler sur le plan "Oléron 21", avec près de 3 millions d'euros versés chaque année pour compenser l'abandon du péage<sup>(1)</sup>, la SPPIO ne l'entend visiblement pas de cette oreille. Début février, trois mois après l'annulation du vote au conseil départemental, l'avocat de l'association a adressé un recours gracieux au président du Département, Dominique Bussereau. La SPPIO lui demande de reconsidérer la question en inscrivant ce vote à l'ordre du jour de la prochaine session. La réponse est attendue dans les deux mois, soit avant le 9 avril.

**"Donner les mêmes avantages que ceux donnés à Ré et Aix"**

Bien sûr, on imagine mal le Département faire machine arrière sur ce sujet ô combien délicat. Reste que l'association pourrait ensuite déposer un recours devant le tribunal administratif. "Nous étudierons la question en temps voulu, voyons déjà les arguments qui seront avancés", explique la présidente de la SPPIO, Monique Vidalenc. En tout cas, le plan Oléron 21 ne semble pas du tout la satisfaire: "Cette solution ne garantit pas l'avenir (...) et elle est beaucoup trop dépendante des postures politiques (...) Il nous semble inacceptable de mettre ces dépenses à la charge des seuls Charentais Maritimes alors que la loi offre



Monique Vidalenc veut contraindre le Département à revoir sa position sur le péage.

la possibilité de mettre une partie de la protection de ce territoire (...) à la charge de tous ceux qui désirent en bénéficier", ajoute-t-elle.

### Dominique Rabelle pas inquiète

Si la présidente de la SPPIO refuse de trop en dire concernant les arguments juridiques en sa possession, si ce n'est la volonté de "donner à Oléron les mêmes avantages que ceux donnés à ses voisins Ré et Aix", l'association a déjà montré ses compétences sur le terrain juridique, en obtenant l'annulation de nombreux projets immobiliers.

Malgré tout, la conseillère départementale oléronaise Dominique Rabelle, favorable au péage par ailleurs, n'a pas l'air trop inquiète d'un éventuel recours devant les tribunaux. "Il n'y a pas lieu d'en arriver là puisque la décision appartient aux conseillers départementaux, tout simplement", explique-t-elle.

Mis au courant de cette démarche par la SPPIO, le président de la communauté de communes, Pascal Massicot, ne fait lui "aucun commentaire" sur ce recours gracieux. Il est vrai que l'élu travaille en ce moment sur le plan "Oléron 21" avec le Département.

Mieux vaut éviter de raviver les tensions. Mais quelle que soit l'issue de cette action de la SPPIO, l'élu a déjà annoncé que la mise en place d'un péage serait à nouveau demandée dans quelques années. "Nous y reviendrons mais je regarde aussi ce qu'il se fait ailleurs dans le monde. Il y a peut-être d'autres solutions moins contraignantes que l'écotaxe", avance de son côté le maire de Saint-Pierre d'Oléron, Christophe Sueur. ■

David Labardin

<sup>(1)</sup> Versés à partir de l'année prochaine, les fonds serviront à financer l'entretien des espaces sensibles et le développement des transports doux.

## Nouvelle consultation à l'hôpital de Saint-Pierre



Poursuivant sa politique d'ouverture sur les territoires, l'hôpital de Rochefort ouvre une nouvelle consultation avancée de chirurgie viscérale et digestive dans les locaux de l'hôpital local de Saint-Pierre. Elle sera assurée à partir du 6 avril par les docteurs Khaled Haidar et Marie-Laure Blanleuil à raison de deux vendredis matin par mois. La signature officielle s'est déroulée le 21 mars en présence du maire, Christophe Sueur, président du conseil d'administration, de Jean-François Richard, directeur de l'hôpital local, de Pierrick Dieumegard, directeur de l'hôpital de Rochefort, et du docteur Khaled Haidar. © D.L.

## Oléron, une île sans gynécologues

Alors que l'île d'Oléron ne compte plus aucun gynécologue libéral, les consultations dispensées à l'hôpital local de Saint-Pierre ont cessé depuis le mois d'octobre. Ce dispositif, assuré par le centre hospitalier de Rochefort depuis 2011, avait pourtant montré toute son utilité. "À l'époque, on a pu se rendre compte que certaines patientes n'avaient pas consulté depuis de longues années", explique le directeur de l'hôpital local, Jean-François Richard.

### Obligés de se déplacer vers Royan ou Rochefort

Contraint de stopper ces consultations suite au congé maternité d'une médecin de ses services, Pierrick Dieumegard, le directeur de l'hôpital de Rochefort, assure que tout est mis en œuvre pour remédier à cette

situation. "Nous devons d'abord recruter, dès que ce sera fait, les consultations reprendront", explique-t-il. En attendant, les Oléronaises n'ont d'autre choix que de se déplacer à Rochefort ou à Royan. Le pays royannais connaît d'ailleurs la même pénurie de gynécologues libéraux puisque les consultations y sont principalement assurées par des médecins des hôpitaux de Saintes et de Rochefort depuis la fermeture de la maternité. ■ D.L.



L'île d'Oléron ne compte plus aucun gynécologue libéral. © D.L.

## Votre Journal

Pour contacter la rédaction  
redaction@le-littoral.com  
05 46 85 15 42

Journaliste

David Labardin  
Port. 07 86 83 93 63

Correspondants locaux  
de presse  
secteur Ile d'Oléron

Stéphane Messiers (nord)  
messiers.stephane@wanadoo.fr  
06 16 90 71 98

Corine Gely (centre)  
corine.pelletier-gely@orange.fr  
06 98 49 95 69

Élise Battut  
(Le Château - Dolus)  
elisebattut.presse@gmail.com  
06 27 57 47 19

Laurence Dupuy  
(Grand-Village - St-Trojan)  
laurencedupuy.lelittoral@gmail.com  
06 86 74 99 83